

# COMMUNIQUE



GET 13/21

Le 14 juin 2013

## Le Tunnel sous la Manche s'ouvre à Deutsche Bahn

Après trois années d'études approfondies, la Commission Intergouvernementale<sup>1</sup> vient d'accorder à l'entreprise ferroviaire Deutsche Bahn un certificat d'exploitation (Certificat B) pour opérer des services passagers dans le Tunnel sous la Manche<sup>2</sup>.

Groupe Eurotunnel estime que cette décision, souhaitée depuis longtemps, permettra de renforcer considérablement les échanges entre la Grande-Bretagne et l'Europe du Nord (Allemagne, Pays-Bas) et table à terme sur 3 à 4 millions de passagers supplémentaires par an, s'ajoutant aux 10 millions de passagers des trains à grande vitesse actuels. Cette évolution ne demande aucun investissement puisque l'ajustement des grilles horaires et l'aménagement des sillons suffiront à assurer la gestion du trafic dans le tunnel.

La multiplication des offres et des services proposés par les entreprises ferroviaires est un gage d'amélioration dans le secteur du transport car elle bénéficie d'abord aux voyageurs.

Cette demande d'un acteur majeur du secteur ferroviaire d'établir des liaisons directes via le tunnel est la preuve de la grande attractivité de cette infrastructure unique qu'est le tunnel sous la Manche, capable de faciliter la traversée de la Manche en garantissant rapidité, fiabilité et compétitivité. Groupe Eurotunnel souligne notamment que sa tarification, définie par les Etats en 1987 dans le cadre de la « Convention d'Utilisation » (RUC), valable jusqu'en 2052, est particulièrement favorable au développement de nouveaux trafics : basée essentiellement sur un prix par passager, elle limite les coûts au maximum au démarrage d'un nouveau service, quand les trains sont encore peu fréquentés.

**Jacques Gounon, Président-directeur général de Groupe Eurotunnel SA**, a déclaré : « *Vingt ans après son ouverture, les Pouvoirs Publics ouvrent enfin le Tunnel sous la Manche à tous. C'est un formidable progrès pour les millions de passagers d'Europe du Nord, qui pourront prendre le moyen de transport le plus respectueux de l'environnement afin de se rendre à Londres* ».

**Contact presse :**

Fabienne Lissak : 01.40.98.04.67

**Contact analystes et investisseurs :**

Michael Schuller : 03.21.00.87.49

---

<sup>1</sup> La Commission Intergouvernementale a été mise en place au nom des Etats français et britannique.

<sup>2</sup> Le Tunnel sous la Manche, infrastructure intégralement financée par le privé, est un système intégré de transport de véhicules (le Shuttle), autorisant le passage de trains à grande vitesse.